

Département de la Drôme  
**COMMUNE DE PEYRUS**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2014**

L'an deux mille quatorze, le 20 mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Peyrus (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Georges DELOCHE, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/05/2014

Présents : Balocco Gino, Roche Julien, Carlac Christian, Cammarano David, Varin Mathias, Lepoutre Catherine, Courtial Céline, Clérici Bruno, Doucet-bon Sandra, Deloche Georges, Magnat Lionel, Monestier Marguerite, Raillon Laurence, Chaillou Christian, Guillon Marie-Hélène.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Julien ROCHE

**DELIBERATION N°1 - COMMISSION COMMUNALE IMPOTS DIRECTS**  
**LISTE DE PROPOSITION**

COMMISSAIRES TITULAIRES			COMMISSAIRES SUPPLEANTS	
Nom et prénom	Profession	Adresse	Nom et prénom	Profession
VIGNON JEANINE	RETRAITEE	QUARTIER L ECU	DESCOMBES CYRILLE	AGRICULTEUR
DESCOMBES ROBERT	RETRAITE	GRANDE RUE	COTTE DENIS	RETRAITE
PEYLE MICHELE	SANS PROF.	QUARTIER LE GAT	ROUX RENEE	SANS PROFESSION
JUGE DANIEL	AGRICULTEUR	QUART.PEYROUSE	BONNARDEL ANDRE	RETRAITE
PENEL ROGER	SAL.AGRICOL	QUART.CHARIGNON	CHAMPEL CLAIRE	SANS PROFESSION
CHARIGNON JEANPAUL	RETRAITE	GRANDE RUE	GUIRAL VINCENT	SALARIE
MOYROUD LILIANE	RETRAITEE	QUART.LOZIERE	MAISONNAVE JEAN	RETRAITE
PERMINGEAT MARIE France	SANS PROF.	RTE CHATEAUDOUBLE	MARTIN VERONIQUE	KINESITHERAPEUTE
ETTEN HERVE	RETRAITE	QUART. LE PONT	MASSON NICOLAS	SALARIE
MAGNAT HENRI	RETRAITE	QUART.VERMINAT	METIFIOT SANDRINE	ASSIST.MATERNELLE
DUVIC JEAN FRANCOIS	CONSULTANT	QUART.MONNERON	PERMINGEAT GERARD	RETRAITE

**Contribuables propriétaires de bois (le cas échéant)**

BARNASSON ALAIN	EXPLOITANT	QUART.BENETS	FOUGIER ROLAND	RETRAITE AGRICOLE
	AGRICOLE			

**Contribuables domiciliés en dehors de la commune**

GRANDOUILLER MICHEL	EXPLOITANT	PETIT LIERNE	MOULIN BERNARD	EXPLOITANT
	AGRICOLE	CHATEAUDOUBLE		AGRICOLE

A PEYRUS.,

Le ...20 MAI 2014...

## **DELIBERATION N°2 – INDEMNITES AU PERCEPTEUR**

Au-delà des missions obligatoires assumées par le Trésorier, la commune a la possibilité de bénéficier de prestations supplémentaires de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

En contrepartie, une indemnité dite de conseil peut être attribuée suivant les modalités de calcul prévues par l'arrêté du Ministère des Finances du 12/07/1990.

Compte tenu des services rendus par Monsieur Michel Vallos, Trésorier de Chabeuil, le Maire propose au conseil de reconduire l'attribution de cette indemnité à compter de la date d'installation du nouveau conseil au taux maximal.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il compte autoriser Monsieur Michel VALLOS, trésorier de Chabeuil, à entamer toute poursuite de recouvrement.

## **DELIBERATION N°3 : Désignation d'un Délégué au Syndicat Intercommunal AGEDI**

Le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient, compte tenu que la collectivité est membre du syndicat Intercommunal AGEDI, de désigner le délégué au Syndicat.

Considérant le renouvellement des assemblées délibérantes, la collectivité membre du syndicat intercommunal AGEDI doit désigner un délégué AGEDI.

Après un vote, L'assemblée a désigné : Madame LEPOUTRE Catherine

Résidant à Quartier Mayousse 26120 Peyrus

Comme représentant de la collectivité au dit syndicat qui sera convoqué à l'assemblée spéciale du groupement intercommunal AGEDI.

## **DELIBERATION N° 4 / POUR LE METRAGE DES CONCESSIONS**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de préciser les métrages exacts des concessions :

1.15 m x 2.70 m

2.30 m x 2.70 m

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE cette précision.

## **DELIBERATION N° 5 : PISCINE : Gérance du bar**

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de procéder à la désignation de la personne qui assurera la gérance du bar de la piscine pour la saison 2014, du 28 juin 2014 au 31 août 2014.

Précise qu'à ce jour une seule personne a posé candidature, Madame Maria MORCILLO BANEGAS, qui avait assuré ce poste depuis 2007, en ayant donné entière satisfaction.

A titre indicatif, rappelle que la saison précédente il s'élevait à 250 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

DECIDE de maintenir le montant de la gérance du bar de la piscine, pour la saison 2014 à

250 euros.

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour traiter avec la candidate qui a été retenue pour ce poste, Madame Maria MORCILLO BANEGAS domiciliée à Valence 4 rue Jules Massenet

INDIQUE que la recette s'inscrira au budget de l'exercice en cours, chapitre 75, article 752.

## **DELIBERATION N° 6 : PISCINE : DROITS D'ENTREE / SAISON 2014**

Monsieur le Maire, rappelle aux conseillers municipaux les tarifs des droits d'entrée à la piscine adoptés en 2013, identiques à ceux pratiqués en 2012.

Les droits d'entrée étaient les suivants :

Adultes et adolescents :

ticket individuel : 2,50 euros

carnet de 10 tickets : 20.00 euros

Enfants moins de 14 ans :

ticket individuel : 1,20 euros

carnet de 10 tickets : 9,00 euros

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

DECIDE de maintenir les tarifs des saisons précédentes.

## **DELIBERATION N° 7 : PARTICIPATION AUX INSCRIPTIONS DE RECYCLAGE DU B.E.E.S.A.N.**

Monsieur le Maire donne lecture de la demande présentée par le maître-nageur sauveteur M. SUPIOT Jean Hugues qui assure la surveillance de la piscine municipale pendant la période d'ouverture du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août qui souhaiterait une participation financière de la commune pour effectuer le stage quinquennal obligatoire de remise à niveau.

Le stage de recyclage quinquennal se compose de : le PSE (premier secours en équipe de niveau 1) d'un montant de 40 € , une assurance de 60 € et le C.A.E.P.MNS d'un montant de 120 € .

Monsieur le maire propose de prendre en charge ces frais d'inscriptions, vu l'ancienneté de cet agent saisonnier, qui donne entière satisfaction pour la surveillance de cette activité fort apprécié dans notre village.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DÉCIDE de prendre en charge les frais d'inscriptions au recyclage quinquennal de M. SUPIOT Jean Hugues, maître nageur sauveteur à la piscine municipale pour une somme de 220 € (PSE d'un montant de 40 €, assurance 60 €, plus le C.A.E.P. MNS d'un montant de 120 €).

## **DELIBERATION N° 8 : DECISION MODIFICATIVE N° 01/2014 - BUDGET M49**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à des régularisations comptables. En conséquence, Monsieur le Maire demande à l'assemblée délibérante de bien vouloir se prononcer sur les virements de crédits nécessaires.

DEPENSES	622	17500.00 euros
RECETTES	7011	17500.00 euros

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Désignation d'un référent « Ambroisie » : rôle d'information et de prévention
- Radar pédagogique : cotisation pour la maintenance, pertinence de son emplacement
- Aménagement d'une éventuelle zone à « 30 km/h »
- Elections européennes le 25 mai 14
- Contrat d'assurance pour les élus
- Chargé de mission de la CCR : fin de contrat
- Commission communautaire
- PESV2 (dématérialisation des envois comptables)
- Logement de fonction MNS
- Contrat VEOLIA

- Formation défibrillateur, geste 1<sup>er</sup> secours
- Stèle du souvenir au cimetière
- Création de « marchés »
- Commission scolaire : concertation avec le RPI pour les nouveaux rythmes scolaires, organisation des animations et activités
- Travaux à la piscine : sablage, enduit ; projet enduit PVC
- Commission communication : projet d'achat d'un vidéo projecteur, site internet mis à jour régulièrement, projet d'édition du bulletin municipal plusieurs fois dans l'année, installation d'autres panneaux d'affichage dans le village)
- Fête de la musique le 21 juin à Peyrus, organisée par « Peyrus en Fête »
- Projet environnement Ecole/Cantine
- Accessibilité des bâtiments communaux à l'étude
- Eclairage public : réduction de la consommation énergétique au programme soit : futures luminaires adaptables au LED, réduire l'intensité, voir coupure complète ? à l'étude.
- Assurance des bâtiments communaux + véhicules
- Commission urbanisme : projets d'aménagements
- Programme entretien voirie communale 2014
- Trail organisé par les spahis à Peyrus : le 1 juin
- Fauchage bord des routes
- Autorisation de dépôt de terre végétale
- Installation d'une barrière à la pataugeoire de la piscine

Séance levée à 22 h 45.

**Prochain conseil municipal : le mardi 24 juin 2014 à 20 h 15**